



# Etablissement Public Territorial du Bassin de la Meuse

## Rapport d'activité 2013

Établissement  
Public  
d'Aménagement  
de la Meuse et  
de ses Affluents

# Quelques points de l'année 2013

## Départs / Arrivées :

Mme Maité Fournier a quitté la structure en avril 2013, elle a été remplacée par Mme Sarah Combalbert en charge du projet AMICE et de l'élaboration d'un éventuel nouveau projet international.

Mme Emilie Gernez a rejoint l'équipe en avril 2013 pour exercer les fonctions d'animation de bassin versant.

Suite au départ d'Emmanuel Guilmin en septembre 2013, Mme Barbora Tomisova a pris le poste de chargé de mission en charge en particulier du projet HEBMA - Hydraulique et Environnement du Bassin de la Meuse Amont.

Au cours de l'année, le syndicat a accueilli en stage 2 personnes : M Antoine Cellier pour développer le portail internet pour le réseau des chargés de mission rivière et Mme Marion Gervais pour réaliser l'analyse des offres du projet de suivi écologique de la Zone de Ralentissement Dynamique des Crues de Mouzon.

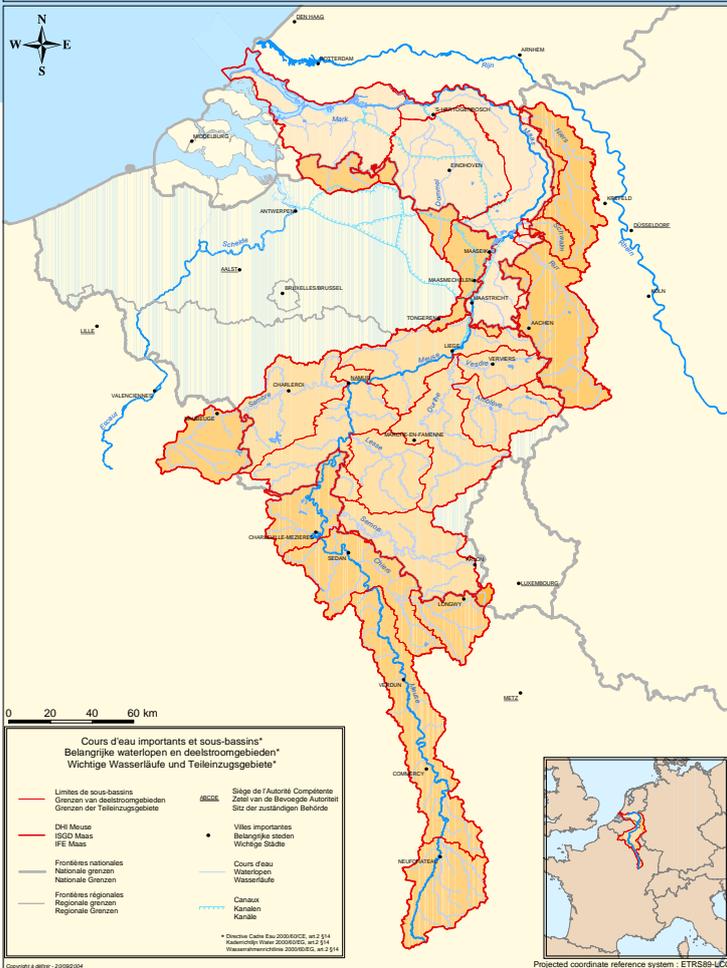
## Signature d'un contrat de partenariat avec l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse :

Le Président de l'EPAMA, Monsieur Jean-Paul BACHY, et le Directeur Général de l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse (AERM), Monsieur Paul MICHELET, ont signé un contrat de partenariat entre leurs deux structures pour une durée de 6 ans. Il vise à l'amélioration de l'état écologique de la Meuse et de l'ensemble de son bassin-versant et la gestion globale des inondations, missions communes aux deux structures.



## Structure porteuse de la Directive Inondation :

Suite à une demande du préfet de Bassin, le comité syndical a accepté, dans le cadre de la mise en œuvre de la directive européenne 007/60/CE du 23 octobre 2007 (relative à l'évaluation et à la gestion du risque inondation), que l'EPTB soit la structure porteuse pour la mise en oeuvre de la stratégie de gestion du risque inondation sur le bassin versant de la Meuse.



**Le bassin versant international de la Meuse**  
 (Source : Commission Internationale de la Meuse)

## Le bassin versant français de la Meuse

D'une surface totale de 7800 km<sup>2</sup>, il compte environ 700 000 habitants. Sa densité de population est nettement inférieure à la moyenne nationale de la France Métropolitaine, avec 60 hab/km<sup>2</sup> contre 108 hab/km<sup>2</sup>.

77% des communes sont de petite taille avec une population de moins de 500 habitants.

L'activité industrielle a été marquée par une forte reconversion au cours des dernières décennies.

L'activité agricole est principalement basée sur les grandes cultures (céréales, herbe) et sur l'élevage.

Le réseau de voies fluviales est dense, avec 330 km de voies navigables :

- le canal de la Meuse entre Givet et la frontière belge, de moyen gabarit (1000 à 1499 tonnes),
- le canal de la Meuse (en partie), le canal de la Marne au Rhin (en partie) et le canal des Ardennes, de petit gabarit (250 à 399 tonnes).

# Le bassin versant de la Meuse

## Le bassin versant international de la Meuse

La Meuse draine principalement la France, la Belgique et les Pays-Bas sur un parcours d'environ 950 km.

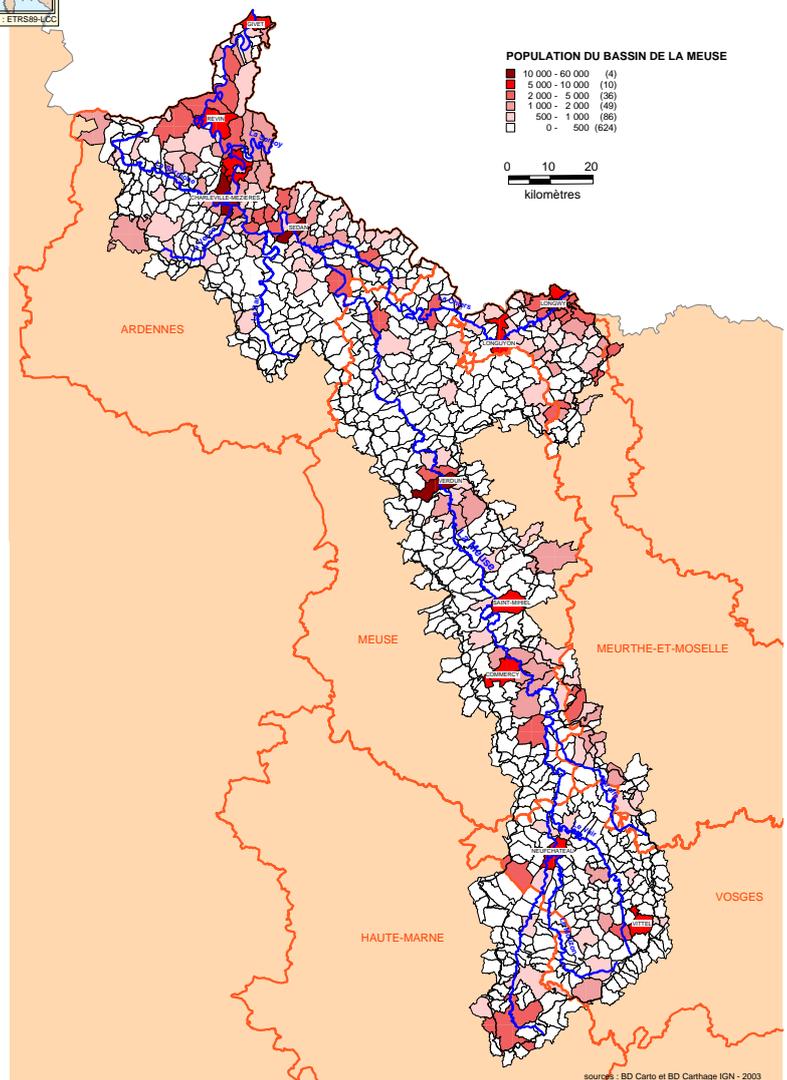
Elle prend sa source au pied du plateau de Langres à Pouilly-en-Bassigny (Haute Marne) à 384 m d'altitude.

Son bassin versant hydrographique est de 36 000 km<sup>2</sup>. Une partie de son bassin versant intéresse également l'Allemagne (haut bassin de la Roer et de la Niers) et le Luxembourg (haut bassin de la Chiers).

Son débit moyen à l'embouchure dans la mer du Nord à proximité de Rotterdam, est de 330 m<sup>3</sup>/s, alors qu'il est déjà de 150 m<sup>3</sup>/s à la frontière franco belge, à Givet.

Le bassin versant englobe une population avoisinant les 9 millions d'habitants.

## Population du bassin versant français de la Meuse

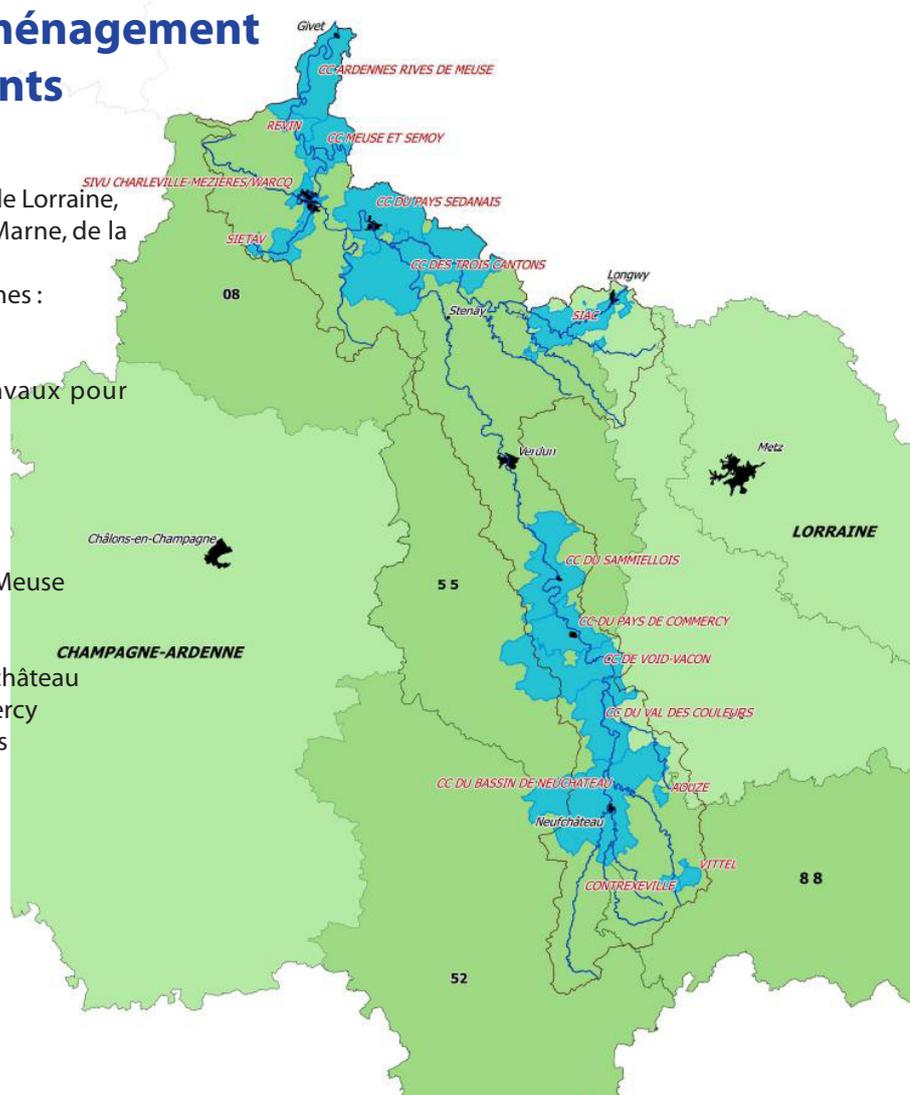


# L'Établissement Public d'Aménagement de la Meuse et de ses Affluents

Les collectivités membres du syndicat mixte sont :

- les Conseils Régionaux de Champagne-Ardenne et de Lorraine,
- les Conseils Généraux des Ardennes, de la Haute-Marne, de la Meuse et des Vosges,
- onze structures intercommunales et quatre communes :

- SIVU Charleville-Mézières - Warcq
- Syndicat intercommunal d'études et de travaux pour l'aménagement de la Vence (SIETAV)
- Syndicat intercommunal d'aménagement de la Chiers (SIAC)
- Communauté de communes du Sammiellois
- Communauté de communes Meuse et Semoy
- Communauté de communes Ardenne Rives de Meuse
- Communauté de communes du Pays Sedanais
- Communauté de communes des Trois Cantons
- Communauté de communes du Bassin de Neufchâteau
- Communauté de communes du Pays de Commercy
- Communauté de communes du Val des Couleurs
- Communauté de communes de Void
- Commune de Revin
- Commune de Contrexéville
- Commune de Vittel
- Commune de Aouze



## Le budget 2013 et son exécution

Le budget 2013 s'élève à 9 692 995€ dont 3 810 624€ d'écritures d'opérations d'ordre sur investissement. Le fonctionnement représente 32,29 % du budget (3 130 194 €) et l'investissement 67,71 % (6 562 802 €).

En 2013, le taux de la cotisation n'a pas évolué.

## Budget de fonctionnement et impact sur la contribution

Les opérations ci-après n'ont pas d'impact sur la contribution car elles ont un plan de financement équilibré :

- 80 000 € pour l'entretien de la ZRDC : financement du Conseil Général des Ardennes.

3 opérations reçoivent un co-financement Etat, Régions, FEDER, Agence de l'Eau :

- 89 600 € pour «réduction de la vulnérabilité des entreprises» (RéVE),

- 60 000 € pour «modélisation hydraulique de la Meuse» (MHYM),

- 1 325 950 € pour le projet INTERREG IVB, «impact du changement climatique sur le fleuve Meuse» (AMICE).

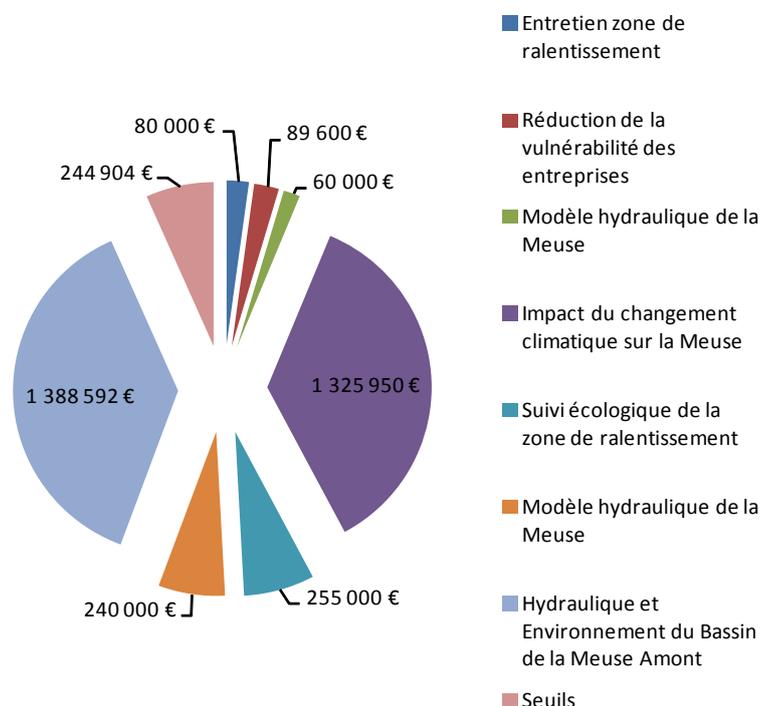
Soit un total des opérations sans impact sur la contribution de 1 555 550 €.

Les autres frais de fonctionnement sont financés par les contributions (environ 459 000 €) et par les subventions de l'agence de l'eau Rhin-Meuse notamment par le versement d'aides sur les emplois (107 600 €).

## Dépenses d'investissement

Environ 9 700 € ont été utilisés pour le remplacement de matériels de bureau et informatique. Les autres opérations ont un plan de financement équilibré.

## Opérations suivies par l'EPAMA : 3 684 046 €



## Réseau des chargés de mission « rivière » du bassin de la Meuse

L'EPAMA a mis en place en 2011 un réseau des chargés de mission « milieux aquatiques » du bassin de la Meuse. Ce réseau, réunissant les chargés de mission des collectivités mais aussi des fédérations de pêche, a pour objectifs :

- de briser l'isolement dans lequel ces chargés de mission travaillent parfois (notamment lorsqu'ils sont le seul employé de leur structure)
- de diffuser les bonnes pratiques en matière de maîtrise d'ouvrage et de montage de projet dans le domaine des milieux aquatiques
- d'harmoniser les pratiques de travail des structures intervenant dans le domaine des milieux aquatiques, et in fine les actions menées sur le bassin versant.

En 2013, l'EPAMA a organisé deux journées d'échanges, composées chacune d'une réunion en salle le matin et d'une visite de terrain l'après midi. Les thématiques abordées ont été le statut juridique des ouvrages hydrauliques (avec intervention de l'expert juridique de l'AFEPTB) et les annexes hydrauliques de la Meuse. 18 chargés de mission participent en moyenne à ces journées.

*Visite de réalisations d'aménagements d'ouvrages*



*Janvier - Réunion sur la thématique du statut juridique des ouvrages hydrauliques  
Juin - Visite d'un chantier de restauration d'une annexe hydraulique*



En octobre, l'EPAMA a également organisé un voyage d'études de 3 jours sur le bassin de la Sèvre Nantaise. Les chargés de mission y ont été accueillis de façon très cordiale par le Président, le directeur et les chargés de mission de l'EPTB Sèvre Nantaise. Les visites ont porté sur divers chantiers de restauration de la continuité écologique (de la suppression d'ouvrage au maintien avec passe à poissons) et ont donné lieu à des discussions fructueuses.



**Groupe des chargés de mission de la Meuse ayant participé au voyage**

## Aménagement des seuils de la Meuse Médiane

*Seuil : ouvrage barrant tout ou partie d'un cours d'eau*

### Contexte

L'étude menée sur la Meuse médiane en 2008 a ciblé des interventions sur 22 des 34 seuils recensés sur ce linéaire avec pour objectif de concilier enjeux écologiques et usages liés à ces ouvrages. En 2009 les communautés de communes concernées ont arrêté un programme d'opérations comprenant des interventions sur 8 seuils prioritaires (montant des opérations estimé à 6 millions d'euros) et ont sollicité l'EPAMA pour la réalisation des aménagements.



Site du Souchet  
Réunion de concertation sur site

### Bilan des actions 2013

De mars à août, le nouveau maître d'œuvre (EGIS EAU) a repris les études de diagnostic à la suite d'Artelia (le marché avec Artelia ayant été résilié). Ce travail a consisté à compléter les états des lieux sur la base des études complémentaires réalisées en 2012 (études écologiques, topographiques), et à proposer et analyser l'impact de plusieurs scénarii par site. En parallèle, l'EPAMA a mené en régie et avec la collaboration des communes un suivi du niveau des nappes et de la Meuse de décembre 2012 à août 2013. Un essai d'ouverture de vanne et des essais de pompage sur le captage d'eau potable de Pagny la Blanche Côte ont également été réalisés durant l'été 2013. Ces suivis et essais ont permis d'aboutir à un rapport hydrogéologique d'analyse du fonctionnement de la nappe alluviale de la Meuse et de la relation nappe-rivière sur le secteur. Ce rapport a été rendu en août par le maître d'œuvre et les conclusions ont été intégrées à l'analyse des impacts des scénarii.

En septembre, s'est tenu à Vaucouleurs le comité de pilotage de fin de diagnostic, ayant pour objet la présentation des scénarii et de leurs impacts site par site. Ensuite ont suivi les réunions de concertation sur site, pour présenter ces différents éléments aux acteurs locaux (propriétaires, exploitants agricoles, associations,...). La phase de concertation, qui s'est prolongée jusqu'en novembre, a également comporté des réunions avec les partenaires administratifs et techniques, et avec les propriétaires et usagers des sites. Fin novembre, le comité de pilotage restreint composé des financeurs et des élus référents des communautés de communes, s'est prononcé sur le choix d'un scénario d'aménagement par site, qui fera l'objet d'études ultérieures. Le comité de pilotage restreint a suivi les avis du maître d'œuvre et du comité de pilotage.



Essai de pompage sur le captage  
AEP de Pagny la Blanche Côte

### Perspectives

L'année 2014 commencera par la réalisation d'investigations géotechniques sur les ouvrages, investigations qui nécessitent de disposer de conditions hydrologiques favorables (basses-eaux). Le maître d'œuvre sera ensuite missionné pour travailler sur la phase d'avant projet, soit la conception fine des scénarii d'aménagement retenus à l'issue de la phase de diagnostic. A l'issue de cette phase, les communautés de communes devront se prononcer sur l'établissement d'un programme de travaux site par site, programme de travaux qui fera l'objet de demandes d'autorisation et de recherches de financement.

### Contentieux avec ARTELLIA

En juin 2012, suite à la résiliation du marché de maîtrise d'oeuvre à ses torts, ARTELLIA a saisi le Tribunal Administratif de Châlons en Champagne. Le 17 décembre 2013, le Tribunal Administratif a rejeté la requête d'Artelia sur le fondement de la résiliation. La société peut faire appel de la décision.



Seuil du Chêtré mis à sec suite à  
l'ouverture de la vanne

### Éléments financiers

Financeurs de la phase de conception  
(500 000 €) :

- FEDER Lorraine
- Conseil Général de la Meuse
- Agence de l'Eau Rhin-Meuse
- Conseil Régional de Lorraine
- Communautés de Communes :
  - du Canton de Void
  - du Sammiellois
  - du Val des Couleurs
  - du Pays de Commercy

Montant prévisionnel des travaux :  
4 500 000 € HT

Montant du marché de maîtrise d'oeuvre :  
392 020 € HT

Montant des études complémentaires  
engagées (topographiques, écologiques,  
hydrogéologiques) : 146 000 € HT

Montant des dépenses engagées au  
31/12/2013 : 310 000 € HT

# Aménagements Hydrauliques et Environnementaux du Bassin de la Meuse Amont

## Contexte

L'étude globale de la Meuse et de ses affluents sur le bassin amont de la Meuse, achevée en 2008, propose des aménagements de lutte contre les inondations et des mesures de reconquête des milieux aquatiques. Sur sollicitation des collectivités locales en 2010, l'EPAMA assure la maîtrise d'ouvrage du projet HEBMA (aménagements Hydrauliques et Environnementaux du Bassin de la Meuse Amont) qui consiste en la réalisation de plus de 80 ouvrages alliant la lutte contre les inondations (zones de sur-stockage, protections localisées) et la renaturation des cours d'eau (lit d'étiage, reméandrage, connexion d'annexes hydrauliques, réductions de section, diversification des écoulements, aménagements de seuil et de zones humides sur fossé), répartis sur la Meuse et ses affluents : le Mouzon, l'Anger, la Saônelle, le Flambart, le Vair et la Vraine.

## Bilan des actions 2013

Le marché de maîtrise d'œuvre a été attribué à l'entreprise WSP (anciennement Genivar) en 2012. Plusieurs réunions du comité de pilotage ont été organisées, dont une le 5 juin 2013 pour marquer la moitié de la phase DIAgnostic et pour présenter l'état des lieux du bassin de la Meuse amont. Le maître d'œuvre et ses sous-traitants ont également travaillé sur la réalisation de missions complémentaires telles que la topographie, la géotechnique et les inventaires environnementaux (espèces et habitats). Concernant la topographie, il a été nécessaire de passer un avenant (financier et sur les délais) pour le levé des ouvrages et la réalisation d'un levé LIDAR plus précis.

La deuxième moitié de l'année 2013 a été consacrée au travail sur les propositions d'aménagements des 84 sites concernés et à la concertation. Deux réunions publiques ont été organisées en août et 4 ateliers de travail en septembre et novembre. Des propositions ont été présentées lors de ces réunions (trois solutions par site) pour recenser les avis des acteurs concernés : riverains, élus, partenaires techniques.

## Perspectives

Une réunion de comité de pilotage se fera en début de l'année 2014 pour présenter les schémas globaux d'aménagement. Une phase de concertation sur des sites et une réunion du comité de pilotage restreint seront organisées pour choisir un des trois scénarii à développer en phase AVP (avant-projet), l'objectif étant de travailler la conception fine des solutions étudiées.



## Éléments financiers

Financeurs de la phase de conception  
(1 400 000€) :

Région CA	23%
Région LOR	19%
CG Haute Marne	5%
CG Vosges	5%
FEDER Lor	38%
FEDER CA	24%
AERM	40%

Montant prévisionnel des travaux :  
18 000 000€ HT



## Adaptation de la Meuse aux Impacts des Evolutions du Climat Projet Interreg IV B ENO AMICE



[www.amice-project.eu](http://www.amice-project.eu)

### Contexte

Le projet AMICE s'inscrit dans le cadre du programme européen Interreg IV B – [www.nweurope.eu](http://www.nweurope.eu) – qui participe au financement d'actions innovantes, transnationales et concourant à une meilleure gestion des ressources naturelles et des risques, à l'amélioration des moyens de communication et au renforcement des communautés en Europe du Nord-Ouest.

Il répond également aux missions et objectifs que s'est donnée la Commission Internationale de la Meuse, qui fédère les Etats de tous les pays du bassin versant, dans le cadre de l'application de la Directive Inondation (2007/60/CE).

AMICE regroupe 17 partenaires du bassin versant international de la Meuse : belges francophones et néerlandophones, allemands, néerlandais et français travaillent ensemble pendant 5 années (2009 à 2013). L'EPAMA en est le chef de file.

### Objectifs

Les objectifs sont d'étudier les impacts des inondations et étiages futurs sur l'économie, la société et l'environnement du bassin, de mettre en place des solutions concrètes au niveau local et d'établir une stratégie d'adaptation concertée en matière de gestion de la ressource en eau (inondations et étiages).



### L'animation d'un partenariat transnational

L'EPAMA est le chef de file du projet AMICE et a pour mission de souder le partenariat autour des objectifs inscrits dans le dossier de candidature du projet. Cela passe par l'organisation de réunions –générales ou par groupes de travail– et le rappel constant des engagements et du calendrier. L'EPAMA est aussi le représentant du Partenariat auprès du Programme Interreg IV B et de la Commission Internationale de la Meuse.

### AMICE membre du groupe Eau et Climat de l'UNECE

Ce groupe répond aux ambitions de la Convention sur l'Eau de l'UNECE (Convention Economique pour l'Europe des Nations Unies) : soutenir les pays dans leurs efforts pour développer des stratégies d'adaptation dans les bassins transfrontaliers, générer des exemples positifs qui démontrent les bénéfices de la coopération transfrontalière pour l'adaptation, servir de forum pour l'échange d'expériences, de bonnes pratiques et de connaissances en ce qui concerne les projets d'adaptation dans les différentes régions.

AMICE est spécifique car il combine des activités de recherche et de modélisation avec des applications pratiques comme la restauration d'écosystèmes et l'exercice de crise. Il est un bon exemple d'approche binaire : scientifique et technique. Il inclut également de la communication à destination de la population locale.

### Cluster SICadapt !

SICadapt! est un cluster de 8 projets du Programme Interreg IV B qui traitent d'adaptation aux évolutions du climat dans différents secteurs.

[www.sic-adapt.eu](http://www.sic-adapt.eu)



### Une gestion financière complexe

L'EPAMA doit à la fois assurer le suivi de son propre budget et superviser les dépenses de tous les autres partenaires. Il est aussi responsable des déclarations de paiement auprès de l'Europe, réalisées deux fois par an pour l'obtention des subventions FEDER. L'EPAMA reverse ensuite les fonds à chacun des 17 partenaires.

L'EPAMA assure une mission de conseil, relatif à l'application des règlements européens et des obligations du Programme Interreg IV B.

Une demande de modifications a été introduite en début d'année auprès du Programme Interreg IV B qui l'a acceptée. Les Actions pourront donc se prolonger jusqu'au mois de Juin 2013. Les cofinanceurs de l'EPAMA ont aussi été consultés pour adapter les financements à la réalité des activités du projet AMICE.

#### Eléments financiers - AMICE

Total éligible	= 10,140 millions €
Total dépensé	= 8,917 millions €
Feder total	= 3,075 millions €
Dépenses EPAMA	= 1,057 millions €
Feder EPAMA	= 365 000 €

Sans oublier le site internet du film AMICE :

[www.amice-film.eu](http://www.amice-film.eu)



## Une clôture en beauté

### Une clôture en beauté

La conférence de clôture a eu lieu du 13 au 15 mars 2013 à Sedan. 200 participants de 7 pays européens, dont l'ensemble des membres du partenariat AMICE se sont retrouvés pour des moments de conférence, de groupes de travail et de convivialité. Cette conférence a été l'occasion de présenter l'ensemble des résultats du projet et d'identifier les perspectives pour un prochain partenariat à l'échelle du bassin versant.

En résumé, la conférence c'est :



De gauche à droite : Didier Herbillon (Président de la Communauté de Commune du Pays sedanais) ; Jean-Paul Bachy (Président du Conseil régional Champagne-Ardenne et de l'Epama) ; Pierre n'Gahane (Préfet des Ardennes) ; Boris Ravignon (Conseiller général des Ardennes) ; Paul Michelet (Directeur de l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse)



Un dîner de gala au Château de Donchery



Un conte « Le crapaud et la clé des eaux » par Jérôme Thomas



Une pièce de théâtre « le fleuve Meuse et le super-héros AMICE » par Martine Lejeune et Maïté Fournier



Une table ronde



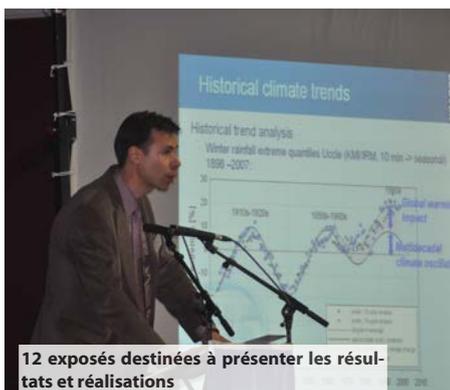
17 stands à visiter dans la salle d'exposition



5 ateliers



La signature d'une convention



12 exposés destinés à présenter les résultats et réalisations

## AMICE terminé ? AMICE continue !

La vie d'AMICE continue grâce à internet. De nombreuses informations sont déjà disponibles :

Sur la page d'accueil :

[www.amice-project.eu](http://www.amice-project.eu)

Dans les Lettres Meuse et Climat:

<http://www.amice-project.eu/en/resume.php>

Le film sur la Meuse :

<http://www.amice-film.eu>

La base de données bibliographique :

<http://www.amice-project.eu/biblio>

Durant la conférence finale, Les Présidents de l'EPAMA et de la Commission Internationale de la Meuse (CIM) ont signé une convention. Cela signifie qu'à la fin du projet, le site web sera disponible depuis la page d'accueil du site web de la CIM.



### Exercice de gestion de crise 2013

L'édition 2013 de l'exercice inondation, organisé annuellement par l'EPAMA, a eu lieu les 14, 15 et 16 octobre. 48 communes ont été invitées à participer (contre 45 communes en 2012). Comme chaque année, de nouvelles collectivités ont été formées à l'utilisation du logiciel OSIRIS. De plus, des réunions préliminaires ont eu lieu avec les communes, les communautés de communes et les Directions Départementales des Territoires (DDT) tout au long de l'année 2013 afin de les sensibiliser à cet exercice de gestion de crise.

Parmi les nouveautés de cette édition figure une nouvelle journée d'exercice qui a été ajoutée. En effet, jusqu'à l'édition 2012, la seule commune du département des Vosges à participer était Neufchâteau, elle était donc greffée à l'exercice Meusien. Pour l'exercice 2013, 10 autres communes de la communauté de communes du Bassin de Neufchâteau ont été invitées à participer. Chaque département dispose désormais de sa propre journée.

Cet exercice a été encadré par une équipe d'observateurs de l'EPAMA et du Service de Prédiction des Crues de la DREAL Lorraine. De plus, dans le département des Ardennes, la DDT a apporté un soutien dans la mise à l'épreuve des plans communaux de sauvegarde (PCS) en intégrant un exercice multirisques sur table de sa propre conception.

Des réunions de retour d'expérience ont eu lieu les 4, 5 et 6 novembre.



Exercice à Charleville-Mézières (08)

### Zone de Ralentissement Dynamique des Crues de Mouzon

#### Suivi écologique de la ZRDC de Mouzon

Dans la continuité des études prédictives menées sur l'impact écologique des zones de ralentissement dynamique des crues (ZRDC), l'EPAMA a lancé un suivi sur le long terme des impacts consécutifs à la mise en place de la ZRDC de Mouzon.

Ce suivi portera sur trois milieux particulièrement riches dans la vallée de la Meuse : milieu végétal/floristique, milieu avifaunistique (oiseaux) et milieu piscicole.

L'année 2013 a été consacrée à l'élaboration du plan de financement et au recrutement des prestataires pour les trois premières années de ce suivi. Les inventaires écologiques débiteront en 2014.



#### Éléments financiers

Agence de l'Eau Rhin-Meuse  
80%  
Région Champagne Ardenne  
20%

#### Coût des inventaires pour les trois premières années

Milieu végétal/floristique :  
60 000 € TTC  
Milieu avifaunistique :  
28 000 € TTC  
Milieu piscicole :  
18 000 € TTC

## Plan stratégique du bassin de la Meuse

Dans la continuité du Plan d'Action de Prévention des Inondations (PAPI) 2003- 2006 et du Contrat de Plan Interrégional État-Région (CPIER) 2007- 2013 et, toujours dans cette optique de fédérer les acteurs et les actions, de développer une stratégie globale, partagée et cohérente d'aménagement et de gestion du bassin versant de la Meuse, l'EPAMA s'est lancé dans la réalisation d'un Plan Stratégique avec les acteurs et gestionnaires locaux intervenants sur le bassin. Cette démarche permettra de donner un cadre de gestion et une vision globale et partagée des actions en cours ou en projet sur l'ensemble du bassin versant de la Meuse et de ses affluents, pour les années à venir. Chacun des acteurs et des porteurs de projets locaux reste maître de ses actions.

Le Plan Stratégique du bassin de la Meuse permet ainsi de mettre en perspective les actions sur le fleuve Meuse et son bassin versant ; mais aussi pour offrir une vision de la stratégie aux financeurs potentiels. Il est articulé selon plusieurs axes où s'inscrivent les projets de toutes les collectivités du bassin versant (membres et non membres de l'EPAMA), des autres acteurs et partenaires du bassin, ainsi que ceux de l'EPAMA. Le Plan Stratégique s'articule autour de la gestion intégrée du bassin versant de la Meuse (gouvernance, inondations, gestion des milieux aquatiques).

Ainsi, une quarantaines d'acteurs du bassin versant, régionaux, départementaux et locaux participent à cette démarche. En plus des adhérents de l'EPAMA, ce sont les services régionaux et départementaux de l'État, l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse, l'ONEMA, l'ONF, VNF, les Conservatoires des Espaces Naturels de Lorraine et de Champagne-Ardenne, EDF Chooz, les Chambres d'agriculture et les Fédérations de pêche départementales qui sont associés à ce Plan Stratégique.

Le Plan Stratégique de la Meuse est aussi le cadre plus large dans lequel s'inscrit le nouveau Plan d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI) du bassin de la Meuse. Ce nouveau PAPI, qui sera déposé en 2014, permettra d'obtenir des financements de l'État via les Fonds Barnier pour les projets permettant la réduction du risque inondation. Il a été validé en délibération par les élus de l'EPAMA au cours du comité syndical du 2 juillet.

## Modèle Hydraulique-Hydrologique de la Meuse (MHYM)

### Contexte

Dans le cadre de la modernisation des outils de connaissance hydrologique et hydraulique du bassin de la Meuse, l'EPAMA a fait émerger en 2012 le projet MHYM. Son but est de réaliser un modèle opérationnel aussi bien à l'échelle de la collectivité que du bassin versant. L'outil doit permettre l'intégration des techniques de modélisation 1D et 2D répondant à la problématique rivière et urbaine (souterrain).

Ce projet a permis de mettre à jour la base de données topographiques par la réalisation de levés terrain sur les secteurs de Verdun ainsi que sur une partie de La Chiers.

Le premier objectif du nouveau modèle a été de réaliser les cartographies dans

le cadre de la Directive Inondation sur les territoires à risques importants (TRI) sélectionnés par l'Etat. Trois types de cartographies ont été réalisées grâce à ce nouveau modèle et plus spécifiquement un type sur le thème de la gestion de crise. Cette cartographie permet de compiler sur un document les enjeux, les personnes impactées lors d'une crue ainsi que les données hydrauliques issues du projet MHYM. Cette opération a été réalisée en partenariat avec la DREAL Lorraine.

### Perspectives

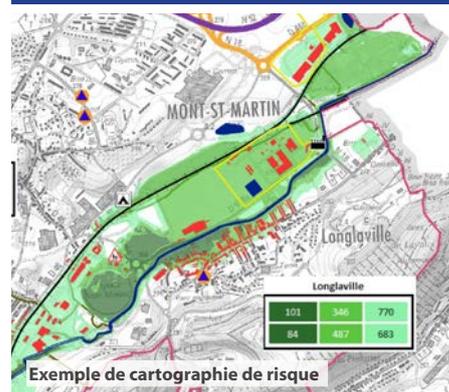
Il est prévu d'ici la fin 2014 de compléter le modèle sur tout le bassin versant. Un partenariat avec le Service de Prévision des Crues est également envisagé pour mettre à jour le modèle hydraulique utilisé pour la prévision des crues.

### Éléments financiers

Bassin de la Meuse :

Etat	15 000€	5%
Régions Lo et CA	60 000€	20%
FEDER	120 000€	40%
AERM	105 000€	35%

Montant total :  
300 000€ HT



## Les projets accompagnés par l'EPAMA

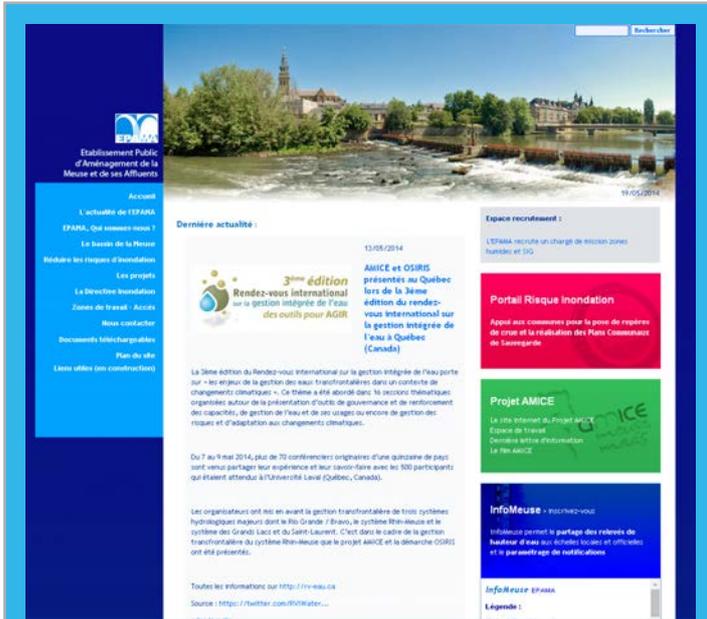
L'EPAMA a dans ses compétences la coordination des actions se déroulant sur le bassin versant de la Meuse. Historiquement cette mission de coordination est mise en œuvre via l'appui technique à l'Etat et aux collectivités sur des projets pour lesquels ces structures gardent la maîtrise d'ouvrage.

Les collectivités et projets des services de l'Etat ayant bénéficié de cet accompagnement en 2013 sont :

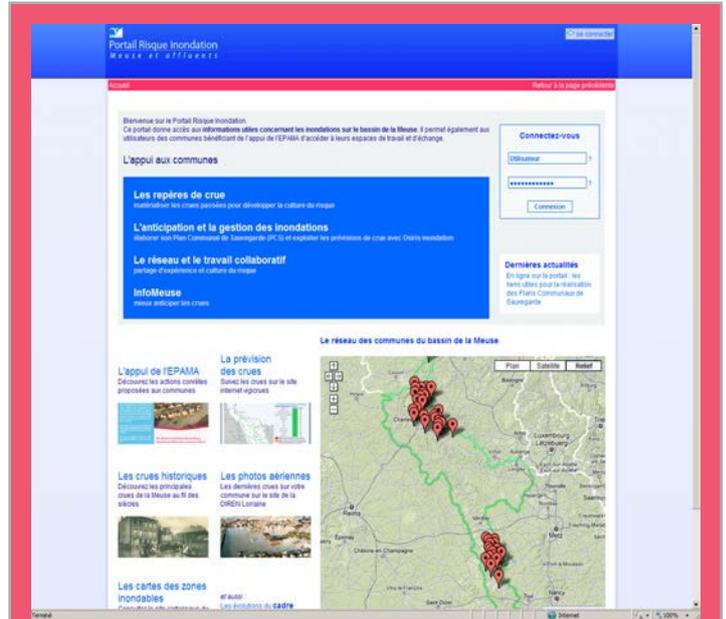
Collectivités et Services de l'Etat	Projets
<b>Parc naturel régional des Ardennes</b>	- Réalisation du document d'objectifs du site Natura 2000 du plateau Ardennais
<b>Région Lorraine</b>	- Etude d'inventaire des zones humides - Schéma régional de cohérence écologique
<b>Région Champagne-Ardenne</b>	- Schéma régional de cohérence écologique
<b>SAGE Bassin Ferrifère</b>	- Elaboration du projet de SAGE (Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux)
<b>Communauté de communes Ardenne Rives de Meuse (08)</b>	- Suivi du schéma d'aménagement hydraulique et environnemental de la Meuse et de ses Affluents de Fumay à Givet - Projet Interreg sur la Houille
<b>Communauté de communes du Pays Sedanais (08)</b>	- Etude d'aménagement hydraulique de la Meuse et de ses Affluents.
<b>SIETAV ( Vence)</b>	- Elaboration du schéma d'aménagement hydraulique et environnemental de la Vence et de ses Affluents
<b>Syndicat intercommunal d'aménagement de la Chiers (54)</b>	- Maîtrise d'oeuvre pour la protection de la commune de Réhon sur le ruisseau des 9 Fontaines - Maîtrise d'oeuvre pour le projet d'aménagement de lutte contre les inondations sur la Chiers - Etude de faisabilité conjointe de l'assainissement de la rue Augistrou et de restauration écologique de la Crusnes sur la commune de Longuyon - Maîtrise d'oeuvre de restauration de l'ouvrage souterrain de Longwy (ville de Longwy)
<b>Ville de Contrexeville (88)</b>	- Aménagements de gestion des écoulements (maîtrise d'oeuvre)
<b>PIG Meuse (08)</b> <i>Syndicat intercommunal à vocation unique de Charleville-Mézières-Warcq</i>	- Phase maîtrise d'oeuvre de l'aménagement de la centrale hydro-électrique de Mazarin
<b>UDASA 08</b>	- Réalisation d'un diagnostic du bassin versant de la Bar (hydrologique, hydromorphologique, zones humides)
<b>Communauté de communes Meuse et Semoy (08)</b>	- Etude de définition du diagnostic environnemental des cours d'eau du bassin versant français de la Semoy
<b>Communauté de communes du Bassin de Neufchâteau (88)</b>	- Appui technique et comité de pilotage pour le programme Meuse-Vair-Saonelle
<b>Ville de Vittel (88)</b>	- Contact pour un diagnostic hydraulique et environnemental
<b>Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement de Lorraine</b>	- Mise en oeuvre de la Directive Inondation
<b>Comité de bassin Rhin-Meuse</b>	- Commission Chiers-Meuse - Commission de planification
<b>VNF (Direction interrégionale du Nord-Est)</b>	- Projet de partenariat public-privé pour la réfection des barrages à aiguilles de la Meuse et de l'Aisne.
<b>Direction Départementale du Territoire de la Meuse, des Vosges et des Ardennes</b>	- Plan d'actions opérationnel territorialisé
<b>Communauté de communes du Sammiellois (55)</b>	- Schéma de restauration de la Meuse et de ses affluents
<b>DDT de la Meuse (55)</b>	- Révision du schéma départemental des carrières
<b>Communauté de communes Val des Couleurs (55)</b>	- Appui technique pour le projet de modélisation hydraulique de la Vaise



# Les sites web de l'EPAMA



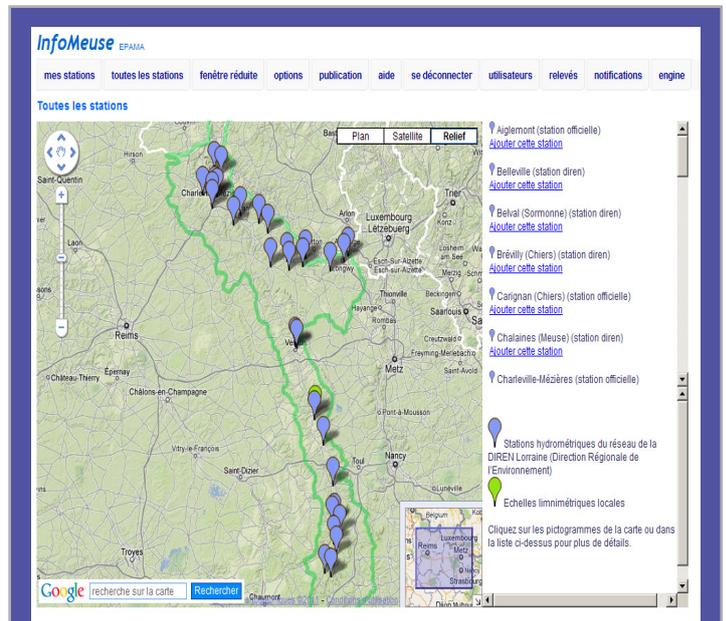
**SITE INSTITUTIONNEL**  
[www.epama.fr](http://www.epama.fr)



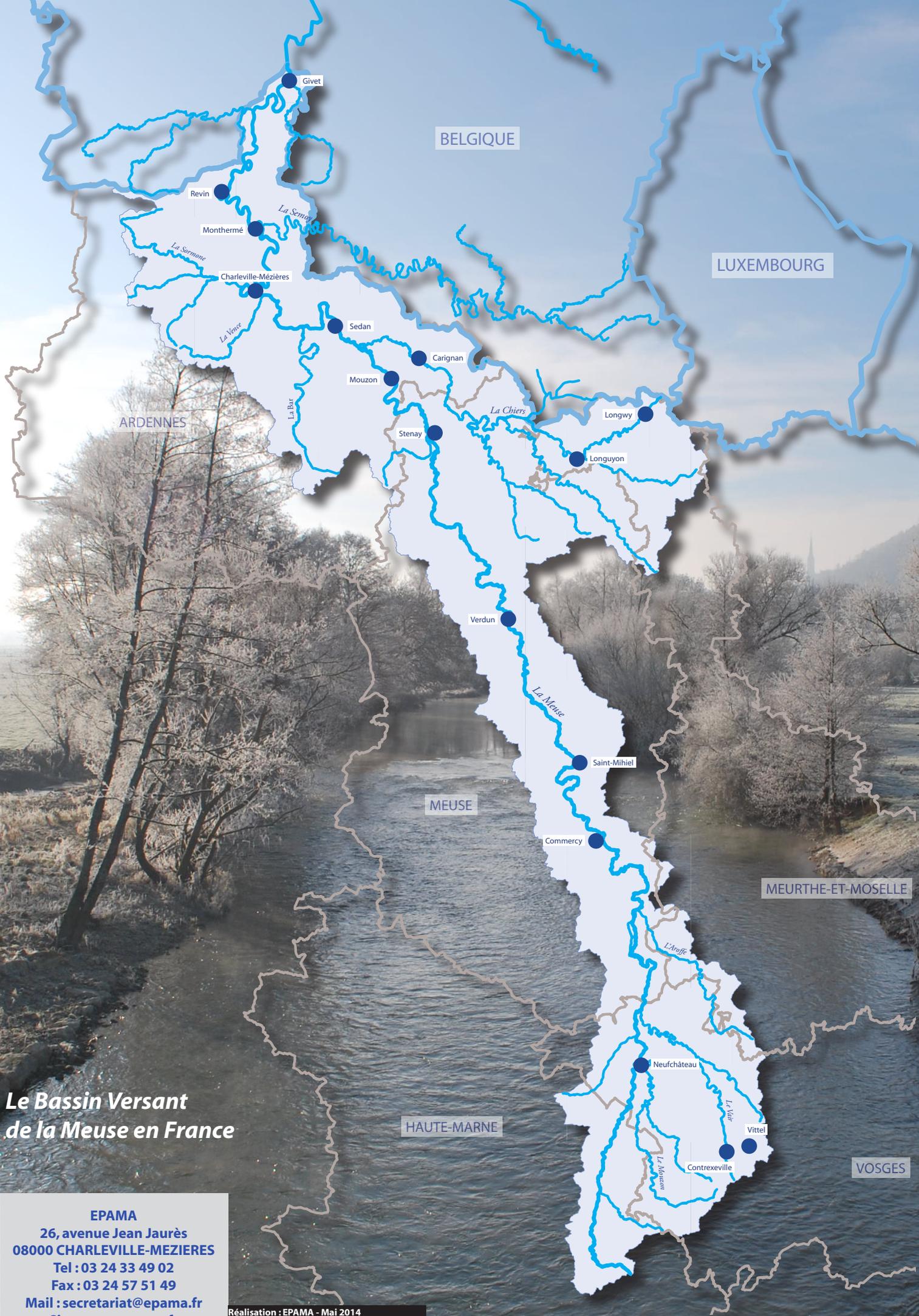
**PORTAIL RISQUE INONDATION**  
[www.epama.fr/risqueinondation](http://www.epama.fr/risqueinondation)



**PROJET AMICE**  
[www.amice-project.eu](http://www.amice-project.eu)



**INFOMEUSE**  
[www.infomeuse.fr](http://www.infomeuse.fr)



## Le Bassin Versant de la Meuse en France

**EPAMA**  
 26, avenue Jean Jaurès  
 08000 CHARLEVILLE-MEZIERES  
 Tel : 03 24 33 49 02  
 Fax : 03 24 57 51 49  
 Mail : [secretariat@epama.fr](mailto:secretariat@epama.fr)  
 Site : [www.epama.fr](http://www.epama.fr)

Réalisation : EPAMA - Mai 2014  
 Directeur de la publication : Jean-Paul BACHY  
 Photos : EPAMA (sauf mentions contraires)